

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2008

L'An deux mille huit, le 22 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire sortant, puis de Madame Huguette HELY, doyenne d'âge, puis de Monsieur Pierre TRAPIER, Maire.

Madame Marjolaine BORDE, benjamine de l'assemblée a été désignée secrétaire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2008

PRESENTS : P. TRAPIER, R. RINALDI, M. BORDE, C. CAMPAGNE, J. COURIOL-VIGNE, J.M. BOCHATON, M. GUILLERMIN, G. LAURENT-BOURGE, S. AUGIER-COLOMB, H. GRANJON, G. MERLAND, S. MOURZELAS, P. GARCIA, J. GRANGEON, A. CHAABI, H. HELY, G. SAGNARD, F. MIALY, T. LECOMTE, N. DUPESSEY, S. GARGALLO, N. ROUSSIER, C. ILLY, G. GIRARD, P. PASTORE, S. BROT, P. MILLOT, S. TAULEIGNE, A. SARRION.

En ouverture de séance, le nouveau Conseil Municipal au complet a été installé par Madame GIRARD.

1) ELECTION DU MAIRE.

Monsieur Pierre TRAPIER a été élu Maire au scrutin secret par 23 pour et 6 blancs.

2) ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE.

Sont déclarés élus par 23 pour et 6 blancs ou nuls :

1^{er} adjoint : Monsieur Raymond RINALDI, chargé de l'environnement, du développement durable, de l'urbanisme et des transports.

2^e adjoint : Madame Marjolaine BORDE, chargée de l'art, de la culture, de l'animation et de la jeunesse.

3^e adjoint : Monsieur Claude CAMPAGNE, chargé du sport, de la vie associative et du jumelage.

4^e adjoint : Madame Jocelyne COURIOL-VIGNE, chargée de l'action sociale, du logement et des personnes âgées.

5^e adjoint : Monsieur Jean-Michel BOCHATON, chargé de l'emploi, de l'économie, de la formation et de l'intercommunalité.

6^e adjoint : Madame Martine GUILLERMIN, chargée de l'état-civil, de la vie scolaire et de la restauration scolaire.

7^e adjoint : Monsieur Gérard LAURENT-BOURGE, chargé des finances et du personnel communal.

8^e adjoint : Madame Sandrine AUGIER-COLOMB, chargée de la petite enfance et du centre de loisirs.

Monsieur TRAPIER annonce qu'il nommera deux conseillers municipaux délégués :

- Monsieur Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué à l'enseignement,
- Monsieur Gérard SAGNARD, " " aux travaux et aux marchés publics.

3) INDEMNITES.

Sont votées à l'unanimité, les indemnités maximales majorées au maire et aux adjoints.